

PRESIDENT : M. ARNOULT François, Maire.

PRESENTS : M. Laurent DE VISCH, Mme Anne-Marie DESBROUSSES, M. Alain LECOMTE, Mme Maryse WAUTHIER, Mme Camille JEAN-LOUIS, Mme Françoise BÖSCH.

ABSENTS : M. Sébastien CAFFART, M. Hervé GODARD, M. Pascal MERLIN et M. Jean-François RICHARD.

ABSENTS EXCUSES : néant

POUVOIRS : néant

Secrétaire de séance : Mme Maryse WAUTHIER.

°*°*°*°*°*°

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 30. Lecture et approbation du compte-rendu de la réunion du 27 janvier 2011.

DELIBERATIONS ET DECISIONS :

❖ **Le Conseil Municipal vote les subventions et participations suivantes pour 2011 :**

CCAS	6 000 €
Anciens Combattants Jouarre/Sept-Sorts	200 €
Ligue contre le CANCER	150 €
Club « L'âge d'or Jotrancien » - Jouarre	350 €
Croix Rouge	100 €
Restaurants du Cò ur	200 €
Secours Catholique ó Ferté sous Jouarre	100 €
Association « Coup de Pouce » Epicerie sociale	250 €
Association France Alzheimer 77	150 €
Association Française contre les Myopathies	100 €
Aide à Domicile Centre 77 (1.46 € x 457 hts)	667.22 €
Diverses subventions sur délibérations	1 000 €

Ces subventions seront versées par virement sur le compte bancaire ouvert au nom des associations à l'article 6574. La subvention au CCAS sera imputée à l'article 657362.

❖ Monsieur le Maire rappelle qu'il a été décidé d'acheter une parcelle boisée au 3 rue de Jouarre au Consorts LEFEVRE pour la somme de 14 000 €. Monsieur le Maire informe que la signature de l'acte a eu lieu le 1^{er} mars 2011 en l'étude de Maître PIVOT.

Considérant que le Budget Primitif ne sera voté que début avril, il propose au Conseil Municipal d'ouvrir les crédits nécessaires pour régler cet achat à la famille dans les meilleurs délais.

Le Conseil Municipal, après discussion et délibération,

A l'unanimité, **DECIDE d'ouvrir des crédits à l'article 2117 pour la somme de 15 500 €** (prix d'achat et frais de notaire pour 1 500 €). Ces crédits seront repris lors du vote du BP.

❖ Le conseil municipal demande à être associé aux travaux d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de SAMMERON.

❖ Monsieur le Maire présente à l'assemblée les projets pour 2011. Parmi ceux-ci, des travaux de voirie sont envisagés notamment dans la zone industrielle et rue de Jouarre après le bois ; l'étude d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme pour laquelle un appel d'offres a été lancé et enfin une mission de maîtrise d'œuvre pour l'étude de la

...nal de voirie, le Cabinet BEC ayant été retenu pour la somme de

... préparer le budget et arrêtés les dépenses d'investissements.

❖ Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il faudra prendre une décision pour l'alignement à réaliser rue du Passeur à Fay le Bac, propriété de M. Condé. Les travaux d'alignement au niveau de la bâtisse ont été estimés. Affaire à suivre.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire informe l'assemblée que les travaux VRD pour le lotissement Chemin de Péreuse ont débutés le 8 mars dernier et dureront jusqu'à la fin avril.
- La Chasse aux œufs aura lieu le dimanche 24 avril sur le Pâtis. Les invitations aux enfants seront envoyées ces jours-ci.
- L'association des Grognards de la Marne propose l'organisation d'un mariage d'époque sur la commune lors de la grande manifestation de 2013. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette proposition.
- Monsieur De Visch informe le conseil municipal que le Syndicat des Rûs réalise un emprunt de 50 000 € sur 15 ans afin de faire les travaux de la totalité des communes adhérentes. La cotisation de la commune de Sept-Sorts sera donc augmentée, elle sera de 1 303 € pour 2011.
- Mme Bösch fait remarquer que le passage piétons à la Haute Borne près de la Brocante est particulièrement dangereux vu son emplacement. Les véhicules qui montent en doublant se rabattent sur le passage ! Ce passage devrait être mieux signalé ou éventuellement déplacé.

Monsieur le Maire adressera un courrier à l'Agence Routière Territoriale afin de les avertir du problème et de trouver ensemble la meilleure solution pour la sécurité des piétons.

- Monsieur Lecomte qui a coordonné le recensement de la population dernièrement, informe que la population de Sept-Sorts s'élève à 421 habitants (population municipale) pour 184 logements.
- Monsieur Lecomte donne à l'assemblée les résultats de l'enquête qui a été diffusée aux habitants de la commune pour la création d'un comité des fêtes. Sur 26 réponses enregistrées, 14 personnes souhaitent être actives. M. Lecomte et M. le Maire prendront contact rapidement avec M. Deligny qui s'est proposé pour coordonner la création du comité des fêtes.
- Les travaux du Multisports devraient commencer le 29 ou 30 mars prochain.
- Une exposition de peinture avec les peintres de la commune est prévue avant l'été. Une date reste à définir.
- Monsieur le Maire informe les conseillers que la communauté de communes du Pays Fertois a voté en séance du 9 mars 2011, une motion contre la poursuite de l'exploitation des huiles de schiste sur notre territoire, souhaite une réforme profonde du Code Minier et demande au Ministre de l'énergie d'annuler les permis d'exploration et d'exploitation.

Vu pour être affiché le 21 mars 2011, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes.

A Sept-Sorts, le 21 mars 2011.

Le Maire,
François ARNOULT.